MERVILLE
ACTUALITES

N° 156
Octobre 2009

Inauguration de la crèche
le 14 octobre
(en page 10)

Numéros utiles

SAMU 15

Centre antipoisons 15

Pompiers 18

Police 17

Sapeurs-pompiers de Grenade 05 61 82 66 00

Gendarmerie de Grenade 05 62 79 93 70

Urgence/Dépannage GDF 05 61 35 98 32

Urgence/Dépannage EDF 08 10 33 3081

LA POSTE 05 34 52 95 21

M. le Curé 05 61 82 61 35

Bibliothèque
(Mme Marie-Pierre DUNAS) 05 61 85 67 45

Directeur école élémentaire 05 34 52 80 30

Directeur école maternelle 05 34 52 90 53

Cantine 05 34 52 80 32

Crèche 05 61 85 19 89

MAIRIE de Merville 05 62 13 41 00

Permanence Adjoint
En cas d'urgence le week-end
vous pouvez appeler au 06 85 55 66 22

SIVU RIVAGE
Service Emploi Merville 05 62 13 40 94
Service social 05 62 13 40 95

Service Enfance & Jeunesse :
Directeur : Nicolas LAMOUR
- **Centre de Loisirs :** 05 34 52 80 33
  - **Enfance :** Virginie REVEL (merville.enfance@yahoo.fr)
  - **Animation Sport :** Marc Soula (merville. sports_animation@yahoo.fr)
- **Jeunesse** (Espace Jouvion) : 05-62-13-40-96

Permanences le lundi de 16 h 00 à 18 h 30 (hors vacances scolaires)
Céline PUJOL (merville.jeunesse@yahoo.fr)

Police municipale
(M. Jean-Pierre MALLET) 05 62 13 41 16

Coordonnateur de la Vie Associative
(Mlle Pascale RAMPAZZO) 05 34 52 98 10

Agent de Vie Quotidienne
(Mlle Josiane JAMANS) 05 62 13 05 10

Déchetterie de CORNEBARRIEU 05 61 85 89 73
Fermé jeudi et jours fériés

Déchetterie de GRENADE 05 61 82 35 03
Fermé mardi et jours fériés

Caisse d'Allocation Familiale 05 61 99 77 00

Assistant social
- Sur rendez-vous à Grenade 05 61 71 03 50
- Centre médico-social à Blagnac

ADMR de Grenade 05 61 82 81 12

O.D.A.H. de la Communauté de Communes
M. ALEDO 05 62 27 51 50

Communauté de communes
Services techniques 05 61 82 63 74
Services administratifs 05 61 82 85 55

Office de Tourisme 05 61 82 93 85

Courrier de la Garonne 05 62 72 37 23

Adresse internet :
mairiemerville31@wanadoo.fr

Bulletin municipal :
ccas. mairiemerville31@orange.fr

Edito

La commission Communication propose une nouvelle rubrique pour notre bulletin municipal : « **En savoir plus** ». Cette rubrique permettra à chaque citoyen de Merville, de mieux connaître une structure intercommunale ou associative, et de mieux comprendre leur rôle.

Ce numéro d'octobre met un accent fort sur les actions de solidarité portées par les élus et soutenues par un réseau de bénévoles : bourse aux vêtements, renforcement de la banque alimentaire.

En particulier, deux associations à vocation sociale qui travaillent sur l'ensemble des communes de notre territoire sont mises en évidence.

L'ADMR complètement orientée vers les services à la personne, permet en particulier d'aider au maintien à domicile des personnes âgées, et bien d'autres actions que vous découvrirez telles que le service de soins infirmiers à domicile.

ACTIF, association d'insertion, permet à des personnes en recherche d'emploi après de longues périodes de chômage, de retrouver confiance et une expérience professionnelle.

Par ailleurs l'inauguration de la crèche intercommunale des « Marmousets » le 14 octobre, et la future livraison de la salle associative Joseph BON pour nos aînés contribuent à renforcer les liens entre les générations. ■

Fernand BENTANAX
Maire de Merville

INFO

Une Adjointe au Maire marie sa fille

Samedi 1er août 2009, à la mairie de MERVILLE Mme Myriam DAVID, Adjoint au Maire, a eu la joie de célébrer un mariage très particulier puisqu'elle a uni sa fille, Emilie BONNEFILLE à Thierry ANTOLINI.
Nous leur souhaitons tous nos vœux de bonheur. ■

RAPPEL :

La commission communication vous rappelle qu'aucun article ne sera pris en compte au-delà du 13 de chaque mois

ETAT CIVIL

Naissances

FORTE Anaïs le 12/08
GALY Lou le 13/08
PINET Nathan le 15/08
CHATEINE Sonny Lee le 16/08
DUDOCK Liam le 23/08
DUBOIS Mattéo le 25/08
CHAUVAT Cyril le 26/08
BOUCHERIE Ambre le 31/08

Mariages

PAPAILHAU Jérôme et BONNAFE Nadège le 22/08
SIBRA David et LICODIA Angélique le22/08
DAUMOND Daniel et CHAPIN Claudine le 29/08
VILLAIN Daniel et VALET Catherine le 29/08

Décès

LABEZIN Jean le 23/08 à l'âge de 91 ans
DOUCET Michèle le 28/08 à l'âge de 67 ans ■

FESTIVITÉS

Merville en fête

MERVILLE, en l'espace de quelques jours, s'est transformée, pour le plus grand bonheur des enfants et des adultes, en un lieu d'activités intenses... Malgré un temps pluvieux, les visiteurs se sont déplacés pour profiter de cette ambiance festive !

Pour les 40 ans du comité organisateur, en dépit de quelques contretemps dus aux intempéries et grâce à notre salle polyvalente, des événements phares ont rythmé la fête locale : exposition, forains, cérémonie, grillades et musique... ont fait le succès de Merville en fête !.

Discours de M. Bentanax et de Mme VOLTO lors de la cérémonie commémorative.

Merville a revêtu ses habits de lumière.

Les forains et des manèges étaient au rendez-vous pour une fête réussie.

Mobilisation des enfants des conseils municipaux avec M. le Maire, Mme VOLTO et les porte drapeaux.

Présence musicale du Réveil Mervillois durant la fête locale.

Exposition sur toile avec l'Autan et l'Harmattan.

Agenda

VENDREDI 2 OCTOBRE
A. G. du SNAM
21 heures - Espace Jouvion

SAMEDI 3 OCTOBRE
Hand-ball
Merville-St-Afrique
20 h 30 - Salle polyvalente

SAMEDI 10 OCTOBRE
40e anniversaire du comité des fêtes
12 h à 19 h - Salle polyvalente

DIMANCHE 11 OCTOBRE
Hand-ball
Merville-ETB
16 heures - Salle polyvalente

MARDI 13 OCTOBRE
Apéro culturel Maroc
19 h 30 - Espace Jouvion

SAMEDI 17 OCTOBRE
Org'anim : Soirée Bodega
Au profit de l'association Gregory Lemarchal
20 heures - Salle polyvalente

A. G. amicale des anciens combattants
17 heures - Salle du 3e âge

DIMANCHE 18 OCTOBRE
Journée portes ouvertes Plan Manjar

VENDREDI 23 OCTOBRE
Soirée théâtre du Foyer Rural
21 heures - Salle polyvalente

SAMEDI 24 OCTOBRE
Hand-ball
Merville-Montauban
20 h 30 - Salle polyvalente

Conférence/concert Les clés de Jazz
20 h 30 - Ecole de musique

Match de foot
18 h 30 - Merville 2 / Verfeil
20 h 30 - Merville 1 / Gardouch

DIMANCHE 25 OCTOBRE
Repas choucroute
12 heures - Salle polyvalente

Repas du 3e âge
11 h 30 - Salle du 3e âge

SAMEDI 31 OCTOBRE
Loto du comité des fêtes
21 heures - Salle polyvalente

TOUS LES MERCREDIS MATIN
Marché de plein-vent

Conseil municipal* du 3 juillet 2009

1 - Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 29 mai 2009.

Adopté à l'unanimité moins deux abstentions.

FINANCES MARCHÉS PUBLICS

2 - Décisions modificatives.

Il s'agit :
- de virer au compte « Titres annulés sur exercice antérieur » la somme de 2 308,76 € trop perçu de la compagnie d'assurances Groupama,
- d'inscrire en investissement la somme de 19 406 € en travaux de sécurisation de la rue Emile POUVILLON dans le cadre de la réfection de la chaussée, la somme de 3 000 € en équipement associatif et la somme de 4 306 € pour la réalisation de travaux divers,
- d'actualiser le budget alloué aux écoles,
- d'ajuster des écritures en amortissement sur le budget de la commune et sur le budget Assainissement,
- de virer la somme de 100,00 € au compte « Titres annulés sur exercice antérieur ».

L'ensemble de ces décisions est adopté à l'unanimité.

3 - Travaux d'installation du bâtiment préfabriqué au Groupe Scolaire. Demande de subvention au Conseil Général.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que les travaux de maçonnerie et d'installation électrique du bâtiment préfabriqué mis à disposition par le Conseil Général pour le Groupe Scolaire Georges BRASSENS représentent un coût de 5 747,74 € HT, soit 6 874,29 € TTC.
Le Conseil Municipal, à l'unanimité sollicite une subvention du Conseil Général.

4 - Mise aux normes des convecteurs de l'école maternelle. Demande de subvention au Conseil Général.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que le remplacement des convecteurs à l'école maternelle fait partie des travaux de mise aux normes nécessaires à réaliser dans le cadre des réglementations de sécurité. Cette opération représente un coût de 8 347,76 € HT, soit 9 983,92 € TTC.
Le Conseil Municipal, à l'unanimité sollicite une subvention du Conseil Général.

AFFAIRES GENERALES

5 - Signature d'un bail avec France Télécom pour le commutateur situé rue Joseph Bon.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que dans le cadre de l'extension du commutateur de France Télécom installé rue Joseph BON, il convient de passer un nouveau bail avec France Télécom.
Ce bail porte sur la location par la commune d'un terrain de 60 m² à la société France Télécom pour l'implantation d'un commutateur téléphonique. Il est d'une durée de trente années, renouvelable par période de dix années.
Le Conseil Municipal, à l'unanimité autorise M. le Maire à signer le bail avec France Télécom.

6 - Modification des statuts de la Communauté de Communes Save et Garonne.

Mme MT TRECCANI informe l'Assemblée que la Communauté de Communes SAVE et GARONNE propose, par délibération en date du 4 juin 2009, de modifier ses statuts afin d'y ajouter la compétence « Gestion des cours d'eau et rivières », dans le cadre de sa compétence optionnelle « Protection et mise en valeur de l'environnement ».
Il est également proposé de définir la « Save et son bassin versant » comme étant d' « intérêt communautaire », ce qui induira que la Communauté de Communes SAVE et GARONNE siège au sein du Syndicat Mixte de Gestion de la Save Aval, en lieu et place des Communes actuellement membres.
Dans le cadre de sa compétence « Protection et mise en valeur de l'environnement », les membres de la commission de la Communauté de Communes SAVE et GARONNE ont, en effet, souhaité que la protection de l'environnement et de la qualité de la ressource en eau devienne un des premiers objectifs du syndicat.
Selon l'article L 5211-17 du CGCT, pour ces transferts de compétences, la décision est subordonnée à l'accord des Conseils Municipaux des communes membres dans les conditions de majorité qualifiée requise pour la création d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (majorité qualifiée: les deux tiers des Conseils Municipaux représentant au moins la moitié de la population ou bien la moitié des Conseils Municipaux représentant au moins les deux tiers de la population).
Les Conseils Municipaux de chaque commune doivent se prononcer dans un délai de trois mois sur la modification envisagée à compter de la notification de la délibération de l'organe délibérant de la Communauté. A défaut de délibération dans ce délai, la décision de la commune est réputée favorable.
Le transfert de compétence est prononcé par arrêté du représentant de l'Etat.
La prise en compte de la compétence « Gestion des cours d'eau et rivières » interviendrait au 1er janvier 2010.
M. Bernard TAGNERES ajoute que la Communauté de Communes travaille actuellement sur les charges transférées liées à cette nouvelle compétence. La participation de chacune des communes devrait diminuer puisqu'une grande partie des dépenses décidées dans ce secteur seront transférées à la Communauté de Communes.
Mme MT TRECCANI estime qu'il est très intéressant que le bassin versant soit également pris en compte dans cette compétence car des travaux importants devront sans doute être réalisés à ce niveau.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à la majorité moins une abstention :
- d'approuver la modification des statuts de la Communauté de Communes SAVE et GARONNE telle que présentée.
- d'autoriser Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches et formalités administratives afférentes à ces modifications.

URBANISME ASSAINISSEMENT

7 - Réhabilitation du poste de refoulement de la Côte Rouge. Avenant au marché avec la société SOGATRAP.

Mme Patricia POUTREL informe l'Assemblée qu'il a été nécessaire de faire des travaux supplémentaires sur le poste de refoulement de la Côte Rouge.
L'avenant au marché passé avec SOGATRAP concerne la réhabilitation de certains ouvrages du poste de refoulement qui n'était pas prévue dans le marché initial. Il s'élève à 2 030 € HT, soit 4,54 % du montant initial du marché de 44 720,00 € HT, portant le montant total des travaux à 46 750,00 € HT, soit 55 913,00 € TTC.
Le Conseil Municipal, à l'unanimité :
- Approuve l'avenant au marché passé avec SOGATRAP pour la réhabilitation du poste de refoulement de la Côte Rouge d'un montant de 2 030 € HT.
- Autorise M. le Maire à signer cet avenant.

8 - Participation forfaitaire pour non-réalisation d'aires de stationnement.

Mme Patricia POUTREL informe l'Assemblée qu'il convient d'actualiser la valeur forfaitaire de la participation due par les constructeurs pour non réalisation d'aires de stationnement.
Cette participation, prévue par les articles L 332-6-1 et L 332-7-1 du Code de l'Urbanisme, doit être acquittée par tout constructeur qui n'est pas en mesure de respecter les règles d'urbanisme relatives à la construction d'aires de stationnement sur le terrain de sa construction.
Elle doit être fixée par le Conseil Municipal et ne peut excéder 12 195,92 € par place de stationnement, valeur de base 2000 actualisable au 1er novembre de chaque année en fonction de l'indice du coût de la construction.
Il convient aujourd'hui d'actualiser cette participation.
Après avoir observé le coût réel de réalisation d'une place de stationnement tant pour les parcs de stationnement public que pour les opérations privées, M. le Maire propose de fixer cette participation à 8 500 € par place de stationnement.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Abroge l'ensemble des délibérations antérieures (délibérations du 12 septembre 2003 et du 15 avril 2005) relatives au montant de la participation forfaitaire pour non réalisation d'aires de stationnement.
- Décide de fixer à 8 500 € la valeur forfaitaire d'une place de stationnement non réalisée sur le territoire communal couvert par le Plan d'Occupation des Sols valant Plan Local d'Urbanisme, valeur actualisable au 1er novembre de chaque année en fonction de l'indice du coût de la construction.

9 - Modification des tarifs du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)

Mme Patricia POUTREL informe l'Assemblée que les tarifs du SPANC doivent être modifiés à compter du 15 juillet 2009 (tarifs SDEA + 8% de frais de gestion). A compter de cette date, les tarifs appliqués seront donc les suivants :

- Contrôle du projet ..... 24,15 €
- Contrôle de la réalisation 57,96 €
- Visite supplémentaire .. 31,39 €
- Diagnostic ..... 51,93 €
- Contrôle périodique .... 36,22 €
- RDV non honoré ..... 41,06 €
- Analyse standard ..... 54,34 €
- Analyse complète ..... 97,83 €
- Participation à une réunion publique .....185,99 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve les tarifs du SPANC applicables à partir du 15 juillet 2009

RESSOURCES HUMAINES

10 - Création de quatre postes d'adjoint d'animation saisonnier non titulaire pour le Centre de Loisirs.

Monsieur Guy GENDRE rappelle à l'Assemblée que le Centre de Loisirs de la commune sera ouvert pendant les mois de juillet et août avec une période de fermeture les quinze premiers jours du mois d'août.
Il convient, à cet effet, de créer deux postes d'adjoints d'animation de 2e classe saisonniers non titulaires pour les deux mois.
Le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve la création de deux postes d'adjoints d'animation de 2 classe saisonniers non titulaires pour les mois de juillet et août pour le Centre de Loisirs de la commune.

11 - Création de quatre postes d'adjoint d'animation de 2e classe.

M. Guy GENDRE propose à l'Assemblée de mettre en stage quatre animateurs déjà sous contrat de droit public depuis un an.
Il convient, à cet effet, de créer quatre postes d'adjoints d'animation de 2e classe. Ces postes seront créés au mois d'août après déclaration de la vacance des postes au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale.
Monsieur le Maire demande l'approbation du Conseil sur cette démarche.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve la création de quatre postes d'adjoints d'animation de 2e classe pour le Centre de Loisirs de la commune.

12 - Modification du tableau des effectifs du personnel communal.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'en raison de la création de quatre postes d'adjoints d'animation de 2e classe qu'elle vient de voter, l'Assemblée doit approuver la modification du tableau des effectifs du personnel de la commune.
Approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.
Ce tableau est désormais le suivant, à compter du 10 juillet 2009 :

Grade ou emploi	Catégorie	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont temps non complet
Directeur Général des Services	A	1	1	0
Secteur administratif		**5**	**5**	**0**
Attaché	A	1	1	0
Adjoint administratif 1ère classe	C	1	1	0
Adjoint administratif 2e classe	C	3	3	0
Secteur technique		**25**	**25**	**14**
Technicien	B	1	1	0
Adjoint technique 2e classe	C	21	21	14
Adjoint technique 1ère classe	C	1	1	0
Adjoint technique princip. 2e classe	C	1	1	0
Agent de maîtrise	C	1	1	0
Secteur social		**4**	**4**	**4**
ATSEM 1ère classe	C	2	2	2
ATSEM 2e classe	C	1	1	1
ATSEM principal 2e classe	C	1	1	1
Secteur culturel		**1**	**1**	**0**
Adjoint du patrimoine 2e classe	C	1	1	0
Secteur animation		**13**	**13**	**6**
Animateur	B	1	1	0
Adjoint d'animation 2e classe	C	12	12	6
TOTAL		**48**	**48**	**24**

QUESTIONS DIVERSES

- Avancement des dossiers d'aménagement (route de Larra, chemin de Lartigue).

M. le Maire et Mme Patricia POUTREL font un point sur l'état d'avancement de ces deux dossiers : la promesse unilatérale de vente avec la société SPIRIT a été signée, le bornage de la parcelle et la réalisation du dossier de permis de construire sont en cours ; sur l'aménagement du secteur Lartigue, le bureau d'études Frauciel est en train de finaliser l'étude de faisabilité VRD ainsi que le comparatif des différents outils réglementaires dont peut disposer la commune pour cet aménagement (PAE, PVR...), de même, le CAUE travaille à des esquisses d'aménagement de l'opération.
L'ordre du jour est épuisé, Monsieur le Maire remercie les présents et lève la séance à 20 h 30.
Fait à MERVILLE, le 15 juillet 2009. ■

* Pour paraître sur le Merville Actualités, les comptes rendus doivent avoir été approuvés par le Conseil Municipal lors de la séance suivante. D'où le décalage dans la publication du compte rendu.

Le compte rendu du Conseil Municipal transmis à la Préfecture est consultable en mairie.

La rentrée

Ecoles

Les vacances sont finies et l'heure de la rentrée a sonné. Tout d'abord, le mercredi 2 septembre, le traditionnel rendez-vous avec les instituteurs, M. le Maire, Fernand BENTANAX, quelques élus, l'ensemble du personnel municipal des écoles ainsi que ceux qui y travaillent ponctuellement (ateliers municipaux) a permis de rencontrer les nouveaux arrivants et de renouveler la volonté d'une action pluridisciplinaire. Lors de son discours de bienvenue, M. le Maire a tenu à remercier les agents de la commune qui ont participé, durant l'été, à l'entretien des écoles et à la préparation de la rentrée. La grande nouveauté, malheureusement commandée par l'actualité, est le rappel des mesures de précaution contre le virus de la grippe AH1N1 avec les règles sanitaires élémentaires.

Puis le lendemain, le tour était venu pour les élèves du groupe scolaire Georges BRASSENS de reprendre le chemin du tableau « vert » avec pour certains quelques petites larmes au moment de laisser papa ou maman sur le seuil de la porte. Mais très vite, le plaisir de retrouver les visages familiers des copains, des instituteurs et des animateurs efface ces premiers instants et nos jeunes élèves ont vite retrouvé leurs repères. Malgré un effectif stable (345 en élémentaire et 202 en maternelle), M. DJERBI, directeur de l'école élémentaire souligne des effectifs chargés dans le cycle 3 (du CE2 au CM2).

Souhaitons donc aux directeurs, aux enseignants et au personnel municipal des écoles une excellente année scolaire...

Equipe municipale des écoles.

L'équipe enseignante.

Equipe élémentaire.

Rappel pour les parents

Pensez à effectuer les réservations pour les différentes prestations (cantine, ACCEM...) offertes pour vos enfants. L'inscription à l'école de MERVILLE n'est pas suffisante, alors n'oubliez pas de réserver dès que cela est nécessaire...

Associations

Le milieu associatif fait lui aussi sa rentrée lors du forum des associations le samedi 5 septembre. A cette occasion, les associations, maillon essentiel de la vie locale, permettent à la population de faire connaissance avec les responsables, les animateurs et les bénévoles en toute convivialité.

Qu'elles soient sportives, culturelles, artistiques ou sociales, les associations se sont retrouvées dès l'ouverture afin de se recueillir et de rendre hommage à la mémoire des anciens membres disparus. Cette année, Amalgam avec Pêche et Pisciculture ont remis une gerbe au pied de l'Arbre de la Liberté. Après les sonneries d'usage du Réveil Mervillois, en présence de Mme Véronique VOLTO, Conseillère Générale, monsieur le Maire, Fernand BENTANAX, prononça son discours. Il rappela notamment combien le concours et l'aide des bénévoles étaient nécessaires et primordiaux pour la vie associative.

Tout au long de cette journée, rythmée par la bonne humeur et l'entraide, les associations ont présenté leurs activités et leurs programmes afin de faire partager leurs passions et susciter, espérons, des vocations. D'autres secteurs étaient représentés autour d'un même stand avec le centre social et le service jeunesse qui ont présenté leurs futures activités : bourse aux vêtements, atelier d'éveil, sorties jeunes... Il y avait également 2 associations siégeant à Grenade mais qui opèrent pour l'ensemble du canton : l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural), et ACTIF pour l'insertion professionnelle (voir article p. 11).

Ainsi l'échange, la rencontre, la solidarité ont été les maîtres mots tout au long de ce rendez-vous qui a connu un beau succès et où les associations ont pu faire le plein en inscriptions pour une année qui s'annonce riche en manifestations et qui marque une vie locale dynamique.

pour tous !

CMJ

Le mercredi 9 septembre 2009 s'est déroulée la première réunion du CMJ, M. LARROUX, Mme ALAUX, Mme LEFEVRE, Melle LLOVET et Melle PUJOL ont accueilli huit conseillers : Melle BORG, M. Patrick GUZOU, Melle Roxane HILAR, Melle Julie LEMAIRE, M. Meddy MOREL, Melle Laura NAVERI, Melle Morgane POLOP, Melle Noémie SALVAN.
Après présentation des élus et du fonctionnement, le Conseil Municipal des Jeunes a effectué un travail important autour des différents projets qui avaient été proposés lors des campagnes électorales.
C'est en partant de trois items : la jeunesse, l'environnement et l'aide aux personnes que nos conseillers ont pu construire, par le biais d'un « brainstorming », de nombreuses pistes de projets dont en voici l'illustration ci-dessous.

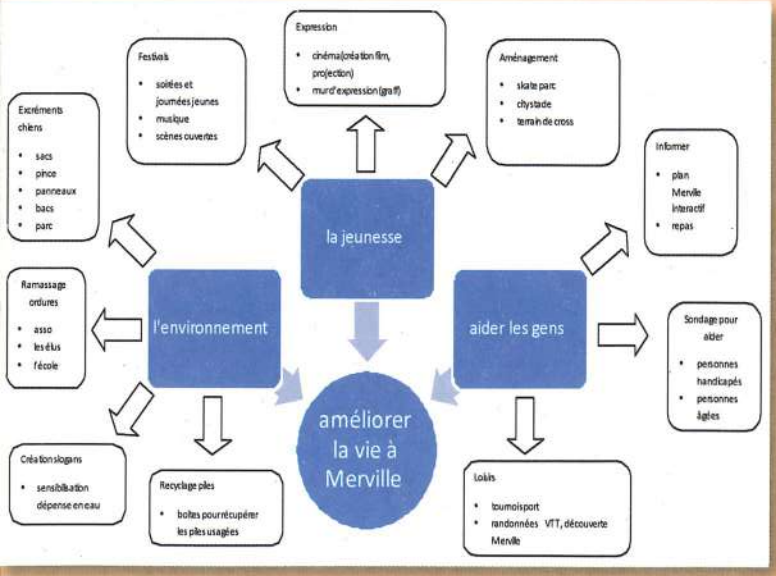

Affaires scolaires enfance jeunesse

A l'occasion de la rentrée Scolaire, nous allons vous présenter la commission des écoles.

La commission des écoles/ enfance-jeunesse

Cette commission est sous la responsabilité de Guy GENDRE maire adjoint chargé des affaires scolaires.
Elle est composée de :

- Myriam DAVID : Maire adjoint chargée des ressources humaines et de l'environnement social,
- Odile ALAUX : conseillère municipale,
- Marie-Claude LEFEVRE, conseillère municipale.

Des sous-commissions permettent de mettre en œuvre des projets soutenus par :

- La CAF concernant l'ACCEM (Accueil à Caractère Collectif pour Enfant Mineur) et le centre de loisirs pour les vacances.
- La mairie avec la présence des responsables municipaux en associant les directeurs des écoles élémentaire et maternelle et les parents d'élèves.

Missions :

- Suivi et sécurité des transports scolaires,
- Gestion des besoins humains et matériels,
- Suivi qualitatif et quantitatif des repas servis à la cantine,
- Pérennité des relations enseignants, parents d'élèves, municipalité,
- Suivi du conseil des délégués qui permet d'instaurer de nouveaux projets au sein de l'école élémentaire, mais également d'améliorer la vie scolaire en instaurant un dialogue entre les élèves et tous les acteurs de l'école,
- Suivi des projets concernant l'école (mise en place de jeux...),
- Analyse des activités et des séjours proposés par Nicolas LAMOUR, directeur du secteur enfance/jeunesse afin de les soumettre à l'approbation du conseil municipal,
- Suivi du Comité de pilotage pour le contrôle et la mise en place des projets proposés par les différents partenaires.

Projet en cours d'étude par la commission :

- Réflexion sur la création d'un second groupe scolaire en raison de l'augmentation du nombre d'enfants inscrits dans la commune,
- Développement du partenariat entre les différents services municipaux à savoir : l'école, le SIVU, le foyer des jeunes et les conseils municipaux des enfants et des jeunes,
- Développement d'autres collaborations, notamment avec le tissu associatif.

La bourse aux vêtements du Centre Social RIVAGE aura lieu cette année à LAUNAC

Le centre social SIVU RIVAGE organise une nouvelle **bourse aux vêtements automne/hiver dans la salle polyvalente de la commune de Launac le samedi 10 et dimanche 11 octobre.**

Les habitués qui participaient chaque année à cette manifestation dans la commune de MERVILLE se retrouveront cette année à LAUNAC.

Le dépôt de vêtements aura lieu le samedi à partir de 10 h 00 jusqu'à 16 h 00.

Le centre social demande une participation de 2 euros par déposant pour 25 articles par famille. L'équipe qui réceptionne sera attentive au bon état des articles.

La journée du dimanche sera consacrée à la vente des habits à partir de 10 h 00 jusqu'à 17 h 00.

La restitution des vêtements se fera le lundi 12 octobre de 16 h 30 à 19 h 00 dans la même salle.

L'aide de nombreux bénévoles est indispensable au bon déroulement de cette journée. Nous apprécierons votre participation ! Appelez nous au **05 62 13 40 95.**

Nous vous attendons nombreux pour réaliser de bonnes affaires !

Du nouveau au Centre Social pour les parents

Audrey et Candice organisent une **soirée d'échanges et de partage autour de l'autorité parentale** le :

Lundi 23 novembre à 20 h 00 à l'espace JOUVION de MERVILLE.

Cette soirée sera animée par Mme MARGOLE, spécialiste de cette thématique.

Si vous vous posez des questions sur les limites à donner à votre enfant quel que soit son âge :

- Quand dire non, comment dire non, pourquoi dire non...?
- Quelles conséquences sur la relation avec votre enfant et sur son éducation ?

Mme MARGOLE répondra à vos questions.

Venez partager vos difficultés, votre expérience en termes d'autorité parentale.

Pour participer à cette soirée débat, inscrivez-vous auprès du centre social au : **05 62 13 40 95**

Tarifs :

- Gratuit pour les adhérents,
- 3 euros par famille pour les participants non adhérents,
- 5 euros par famille pour les participants non adhérents n'habitant pas à MONTAIGUT, LAUNAC ou MERVILLE qui sont les communes du SIVU RIVAGE.

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

Applicable du 17/09/2009 au 31/10/2009

En raison des restrictions d'eau dans la Haute-Garonne

Sont interdits :

- La mise à niveau diurne des niveaux d'eau des piscines privées de 8 h à 21 h.
- L'arrosage diurne des potagers et jardins d'agrément publics ou privés de 8 h à 21 h.

  Ne sont pas concernés les pépiniéristes de même que l'arrosage sur les espaces publics des jeunes plantations , arbres et arbustes de moins de deux ans ; néanmoins l'arrosage nocturne devra être privilégié ainsi que le recours à tout dispositif économe en eau,
- L'arrosage des pelouses publiques et privées hors terrains de sports homologués.

  Pour les terrains de sports homologués seul est interdit l'arrosage diurne de 8 h à 21 h.
- Le lavage des véhicules hors des stations professionnelles, sauf pour les véhicules ayant une obligation réglementaire (véhicules sanitaires ou alimentaires) ou technique (bétonnière,..) et pour les organismes liés à la sécurité.
- Le nettoyage des terrasses et des façades ne faisant pas l'objet de travaux.

Repas de Quartier Chemin de Couly

Deux voisins qui se rencontrent : « et si on faisait un repas de quartier ? », des invitations mises dans les boîtes aux lettres et c'est ainsi qu'en quelques semaines les habitants du chemin de Couly se sont retrouvés le dimanche 6 septembre sur l'espace public en partageant leur repas et leur meilleur vin.

Une belle journée sous les parasols où tout le monde a pu se retrouver, ou faire connaissance et qui s'est terminée par une bonne partie de pétanque. Une très bonne initiative à renouveler de l'avis de chacun.

TRAVAUX SUR LA COMMUNE

Le point sur les travaux réalisés et à venir

Le point sur les travaux réalisés et à venir sur la commune :
Cette première partie de l'année 2009 a été marquée par un gros effort financier dans le domaine de la voirie que ce soit au niveau Conseil Général, Communauté de Communes ou Commune :

• Réfection de la couche de roulement

- Départementale D87a (Route de Larra du carrefour de la D17 au-delà du carrefour Mijane),
- Départementale D87a : Route des platanes et Rue Emile Pouvillon du Carrefour des platanes à la Rue du 8 mai 1945,
- Descente du Bourrelier,
- Chemin du grand Bordes,
- Rue du 8 mai 1945.

La réfection de cette dernière chaussée permettra de la classer en Route Départementale sous responsabilité du Conseil Général, à la place de la rue de la Brasserie, voie à sens unique qui sera déclassée en voie communale.

• Aménagement de rues

- Rue des Jardins (trottoir et couche de roulement),
- Rue de Guinot et Chemin des Mourlanes (couche de roulement, pistes mixtes piétonnières et cyclables).

• Aménagement de carrefours améliorant considérablement la sécurité :

- Carrefour Route de Daux, Chemin du Juge, Chemin de Lartigues, Allée du Puymaurens
- Carrefour Route de Larra, Chemin de Laffage

D'ici la fin de l'année l'effort sera poursuivi par la réfection de la route de Guinot, route de Tres Caps, Chemin du Tissier ainsi que l'aménagement de la nouvelle rue Joseph Bon au centre du village et l'aménagement du Chemin de Rambeau.

M. J.F HACHE, 1er adjoint et Mme M. VIEU, responsable des services techniques

• Bâtiments communaux

La crèche a déménagé dans ses nouveaux locaux. Les locaux libérés après quelques travaux accueilleront en fin d'année la bibliothèque, qui verra ainsi sa surface passer de 50m² à 120m².

Les surfaces libérées par la bibliothèque, place de la Mairie seront destinées à l'Espace Jeunes.

Jean-François HACHE
1er Adjoint
chargé de l'Aménagement
et des Grands travaux

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Les clés du jazz

Le **samedi 24 octobre 2009** à 20 h 30 à l'**école de musique.**
Entrée gratuite.

Ecouter, mieux comprendre et apprécier le jazz !

Dans le cadre du festival « Jazz sur son 31 » organisé par le Conseil Général et se déroulant à TOULOUSE et ses environs, la Bibliothèque municipale de MERVILLE vous propose une soirée musique avec « Drôle d'idée », association regroupant des musiciens professionnels jouant au sein de diverses formations de jazz. Cette soirée « conférence/concert » s'adresse à tous ceux qui ont envie d'avoir une connaissance générale de l'esprit du jazz avec la possibilité de dialoguer avec les musiciens, ou tout simplement à ceux qui ont envie de passer une soirée musique !
Le jazz obéit à des règles et conventions servant aux musiciens à dialoguer et improviser en toute liberté.

« Les clés du jazz » est une soirée en 2 parties :

- La 1re partie se propose, de façon divertissante et interactive, d'exposer quelques éléments et procédés utilisés, en montrant les différentes façons de jouer sur une mélodie connue.
- La 2e partie est un véritable petit concert où les musiciens, utilisant le répertoire des standards, mettent en valeur ces principes selon l'inspiration de l'instant.

Pharmacies de garde*

OCTOBRE	
Dim. 4	**BERNON FERRER** **Grenade** 23, rue Gambetta 05 61 82 61 23
Dim. 11	**COMBES** **Merville** 11, rue Emile Pouvillon 05 61 85 00 52
Dim. 18	**LE MORTIER DE JADE** **Beauzelle** 49, rue de la République 05 61 59 72 60
Dim. 25	**DARNES** **Aussonne** 139 bis, route de Seilh 05 61 85 10 03

A partir de 20 h jusqu'à 8 h, se rendre à :

La pharmacie de nuit
76, allées Jean Jaurès
TOULOUSE
Tél. : 05 61 62 38 05

** Sous réserve de modifications de dernière minute.*

MERVILLE Actualités s'enrichit d'une nouvelle rubrique que vous pourrez repérer sous la dénomination « En Savoir Plus ». La commission communication propose de traiter différents sujets qui gravitent autour de notre collectivité et de répondre à des questions comme par exemple :
Pourquoi le SCOT ? Qu'est-ce que le Pays ? Que fait la Communauté de Communes ? Quoi de neuf dans le canton ? Qu'est ce que ..... ?
Notre objectif sera chaque fois de :

- **Définir le sujet traité,**
- **Montrer le lien entre le sujet traité et la commune de Merville,**
- **Présenter les élus de MERVILLE et de notre région qui œuvrent à la mise en place du sujet traité.**

La commission communication espère que vous prendrez autant de plaisir à découvrir cette rubrique que nous en avons à la créer et souhaite une bonne lecture de cette page qui porte bien son nom et qui est dédiée aux mervilloises et aux mervillois qui veulent « En Savoir Plus ».

La nouvelle crèche des Marmousets vient d'ouvrir ses portes.

Lundi 31 août, trente petites têtes blondes de notre territoire intercommunal faisaient leur rentrée dans la toute récente crèche de Merville. Flambant neuve, cette nouvelle structure intercommunale est située en face du groupe scolaire Georges Brassens, sur un terrain cédé par notre commune à l'euro symbolique à la Communauté de Communes Save et Garonne (CCSG) et viabilisé par la commune de Merville. Cet établissement vient en remplacement de l'ancienne crèche, devenue obsolète et qui ne permettait d'accueillir qu'une vingtaine d'enfants.
D'une surface très confortable de 464 m2 de plain-pied, le bâtiment, construit en adéquation avec la norme HQE, orienté vers les énergies renouvelables, est équipé d'un système de chauffage et climatisation par le sol alimenté par une pompe à chaleur. Des panneaux solaires sur la toiture alimentent l'eau chaude sanitaire. D'architecture contemporaine, le bâtiment offre de larges ouvertures sur l'extérieur et notamment sur un beau jardin où nos enfants pourront s'adonner aux jeux de plein air.
Le choix de conserver la préparation des repas sur place est le gage d'une cuisine goûteuse et d'excellente qualité nutritionnelle.

Face à une demande sans cesse croissante des familles habitant le territoire Save et Garonne qui souhaitent confier la garde de leurs jeunes enfants à des structures d'accueil collectif, la Communauté des Communes Save et Garonne (CCSG), détentrice de la compétence « Petite enfance », a donc décidé de mettre les « bouchées doubles » pour augmenter de façon significative le nombre de place en crèche sur notre territoire.
Après la construction de la crèche de Bretx ayant ouvert ses portes il y a deux ans, c'était au tour de la crèche de Merville de sortir de terre. Une politique « petite enfance » forte et volontaire qui ne s'arrêtera pas là puisqu'une nouvelle crèche sur Grenade est programmée pour la fin de l'année 2010.
Ces travaux sont une œuvre de longue haleine pour plusieurs élus de notre Communauté de commune. La politique active en matière d'accueil de la petite enfance a été mise en place dès le mandat précédent sous l'impulsion de notre maire Fernand BENTANAX et sous la conduite de Pierre SANCHEZ, maire de Montaigut sur Save et vice-président à la politique sociale et familiale de la Communauté des Communes de Save et Garonne. Le suivi des travaux est à la charge de Roger MARTY, conseiller municipal de Merville, mais aussi vice-président de notre Communauté de Commune. En ce qui concerne les aides au financement de telles structures, c'est Véronique VOLTO qui porte nos projets et les soutient devant les commissions du Conseil Général en tant que conseillère générale et vice-présidente de la communauté de Communes en charge de la programmation et des relations institutionnelles. ■

Pierre SANCHEZ, Vice-Président en charge de la politique sociale et familiale à la Communauté de Communes.
Maire de Montaigut-sur-Save

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

L'activité de nos élus

Roger MARTY, Vice-Président à la communauté de communes en charge des grands travaux, équipements et suivi des chantiers et conseiller municipal à la mairie de MERVILLE.

Roger MARTY assure le suivi de la conception jusqu'à la réalisation des grands projets. Qu'ils concernent le développement de zones d'activités, la construction d'équipements sportifs d'intérêt communautaire ou bien un pôle dédié au cheval, les grands projets s'étalent généralement sur plusieurs années.
Les enjeux économiques et humains sont tels que des études sont nécessaires à la définition des projets. Le dernier grand projet suivi par Roger MARTY est la nouvelle crèche intercommunale des « Marmousets » située à MERVILLE (cf article ci-contre). ■

Qu'est-ce que l'ADMR ?

L'ADMR ou Aide à Domicile en Milieu Rural est l'association du service à domicile.
Elle est présente au niveau national, il existe une fédération par département et des associations au niveau local.
Les interventions de l'ADMR sont fondées sur trois engagements essentiels qui sont :
- Le respect de la personne,
- L'intervention individualisée,
- L'accompagnement.

L'ADMR du canton de GRENADE, depuis prés de 30 ans, propose des services destinés à favoriser l'aide à domicile dans toute sa dimension :

Le service d'aide à domicile (SAD), permet d'aider les personnes âgées à bien vivre en restant chez elles, en fonction des besoins, cette aide peut se traduire par l'entretien de la maison, du linge, l'exécution des courses, la confection des repas, et par un accompagnement physique et moral. Le personnel recruté localement possède une formation acquise au moment de son recrutement, ou assurée par l'ADMR. Un plan d'aide est établi lors de la demande afin que l'aide soit la plus efficace possible. Un référent responsable reste à l'écoute de l'usager, pour toutes difficultés ou modifications qui pourraient se présenter.
Le financement de ce service peut se faire par l'intermédiaire des caisses de retraites, ou par une prise en charge du Conseil Général par le biais de l'attribution d'une allocation d'aide à la personne (APA). Une participation proportionnelle aux revenus est dans tous les cas à la charge de la personne aidée.

Le service d'aide à la famille permet l'intervention d'une technicienne d'intervention sociale (TISF) diplômée, dans le cas d'une naissance, d'une maladie...Le financement d'une prise en charge est à solliciter auprès de la CAF.

Le service prestataire s'adresse à tous les publics : particuliers ayant besoin d'une aide ménagère ou d'une garde pour les enfants.... Ce service est entièrement à la charge de l'usager, des justificatifs de dépense sont fournis afin que ces derniers puissent bénéficier d'un abattement d'impôts sur le revenu.

Le service de soins infirmiers à domicile, est assuré par des aides soignantes diplômées sous la responsabilité d'une infirmière. Ces aides soignantes apportent les soins d'hygiène à des personnes dépendantes qui nécessitent une aide spécifique pour accomplir les actes essentiels de la vie. La prise en charge s'effectue sur prescription médicale. Le financement du service est fait par la Sécurité Sociale et est sous tutelle de la DASS. Il n'y a aucune participation financière pour l'usager.
Présidé par Véronique VOLTO conseillère générale, le conseil d'administration compte parmi ses membres plusieurs représentants de la commune de MERVILLE : A. M. LEMAIRE (membre du CCAS), D.BENTANAX, C. AYGAT, F. BENTANAX.
Par ailleurs Véronique VOLTO et Anne-Marie LEMAIRE représentent l'association auprès du conseil d'administration de la Fédération départementale qui gère 21 associations dans la Haute Garonne.
Madame Véronique VOLTO tient à préciser qu'afin de faciliter l'accès aux usagers, des démarches sont engagées pour installer l'ADMR de notre canton au rez-de-chaussée de l'ancienne trésorerie de Grenade en juin 2010. Des places de parking seront réservées à l'association.

Quelques chiffres ci-contre sur l'ADMR de Grenade qui est l'association la plus importante du canton.

Les prestations :
500 usagers bénéficient de près de 100 000 heures d'interventions.
Le SAD accueille près d'une quarantaine de personnes âgées dépendantes chaque jour.

L'effectif des services à ce jour est le suivant :
- 100 aides ménagères ou auxiliaires de vie,
- 2 techniciennes d'interventions familiales et sociales,
- 8 Aides soignantes,
- 2 infirmières,
- 1 responsable d'association,
- 3 agents administratifs.

Journée portes ouvertes

ACTIF
ESPACES VERTS
NETTOYAGE

Vendredi 16 octobre 2009

ACTIF est une **entreprise d'insertion par l'activité économique**.
Elle a un projet social et comme toute entreprise d'insertion, lutte contre les exclusions liées à la fragilité sociale et offre les outils et les méthodes pour l'élaboration d'un projet professionnel et sa consolidation.
Un partenariat est établi avec : Le Pôle Emploi, le CCAS, le CBE, les organismes de formation, Vidéo 3/4 l'YMCA, la mission locale et les autres entreprises d'insertion par l'activité économique de notre région.
La finalité de l'entreprise pour ses salariés, ses stagiaires et les personnes en contrat d'apprentissage est l'insertion professionnelle.

L'activité d'ACTIF
- Entretien et nettoyage d'espaces verts,
- Travaux paysagers,
- Plantations, engazonnement, arrosage intégré,
- Embellissement et fleurissement d'espaces,
- Taille de haies, arbres et arbustes,
- Elagage,
- Entretien de fossé, ruisseau,
- Entretien de locaux.

L'équipe d'ACTIF
- La directrice est chargée du suivi social et de la communication,
- Une adjointe technique assurant la formation sur le terrain, les suivis de chantiers et leurs réceptions,
- Deux chefs d'équipe encadrent les salariés et les stagiaires,
- Les salariés :
  - en insertion,
  - en contrat d'apprentissage,
  - les stagiaires.

Le président du conseil d'administration d'ACTIF est Roger MARTY, mervillois, conseiller municipal et vice-président à la communauté de commune de Save et Garonne.

Les coordonnées
Route de Verdun - BP 80043
31330 GRENADE
Tél. : 09 61 38 68 99

Top Forme

Nous avons eu plaisir à vous retrouver si nombreux au forum des associations.
Pour vous qui n'avez pas eu le temps de venir vous y inscrire, il reste encore quelques places !
Venez directement nous rejoindre aux heures de cours à la salle à côté de la mairie !

Le cours d'essai est gratuit !

2 Nouveautés !

Gymnastique hommes

Messieurs, Jérôme vous attend pour vous faire bouger et garder la forme !
Alors n'hésitez plus et venez rejoindre notre équipe.
(Les cours commenceront à partir de 7 inscrits, alors si vous êtes intéressés contactez-nous)

PGA Jeunes (gymnastique artistique)
Cours animés par Jérôme et Marie pour allier l'expression sportive (gymnastique, acrobatie, portés, main à main, stretching, aérobic ...) **et l'expression artistique** (danses, théâtre, mime, burlesque, parodies, montage scénique.) offrant la possibilité du mélange des genres d'expression dans une même production

- **GYM Hommes**
  1h/semaine pour 140 €/an - Jeudi 20h-21h
- **PGA Jeunes** (6ans et +)
  2h/semaine pour 185 €/an

Et sont toujours à votre disposition :

	Jeudi	Samedi
PGA 6-8 ans	18 h - 19 h	10 h - 11 h
PGA + 8 ans	19 h - 20 h	

- **GYM 3 pommes** (3-5ans)
  1h/semaine pour 140€/an - Jeudi 17h-18h
- **GYM Adultes**
  11h/semaine pour 235 €/an seulement

Lundi	18 h - 19 h	19 h - 20 h	
Mardi	9 h 30 - 10 h 30	13 h - 14 h	
Mercredi	9 h 30 - 10 h 30	18 h - 19 h	19 h - 20 h
Jeudi	13 h - 14 h		
Vendredi	9 h 05 - 10 h 05	13 h - 14 h	18 h 30 - 19 h 30

- **Sophrologie** (en partenariat)
  Reprise des cours enfants jeudi 17 septembre

Pour plus de renseignements :
vous pouvez nous contacter au
06 30 94 40 08 ou **topforme@hotmail.fr**

BASKET MERVILLOIS

Saison 2009-2010

Personnes à contacter pour tout renseignement :
Véronique : **06.22.03.13.59** (trésorière) • Patricia : **06.81.02.37.44** (présidente) • Patricia B : **06.77.95.27.12** (secrétaire)

ATTENTION HORAIRES POUR LA SAISON 2009-2010					
Jour d'entraînement	**Horaires**	**Catégories**	**Années concernées**	**Entraîneurs**	**Coût**
A Cornebarrieu le lundi **A Aussonne** le jeudi	18 h 30 à 20 h 30	Minimes filles	An 1996 - 1995	Charlotte	75 €
Entraînement à Merville					
Mercredi	13 h 00 à 14 h 15	Benjamins	An 1998 - 1997	Stella	75 €
Mercredi	14 h 15 à 15 h 00	Babys	An 2005 - 2004 - 2003	Myriam	60 €
Mercredi	15 h 00 à 16 h 00	Mini poussins	An 2002 - 2001	Gilles	70 €
Mercredi	16 h 00 à 17 h 15	Poussins	An 200 - 1999	Patricia - M. Youssouf	70 €
Mercredi	17 h 15 à 18 h 45	Minimes masc.	An 1996 - 1995	Geneviève	75 €
Mercredi	18 h 45 à 20 h 15	Benjamines	An 1998 - 1997	Patricia	75 €
Mercredi	20 h 15 à 22 h 15	Seniors féminines	A partir de 1991	Jean-Philippe	97 €
Jeudi	21 h 00 à 23 h 00	Loisirs	Libre	Patricia	60 €
Vendredi	18 h 15 à 19 h 30	Poussines	An 2000 - 1999	Véronique	70 €
Vendredi	19 h 15 à 20 h 45	Cadets	An 1994 - 1993 - 1992	Michael/Virginia	80 €
Vendredi	20 h 45 à 22 h 45	Seniors masc.	A partir de 1991	Stella - Patricia	97 €

NON JOUEUR DIRIGEANT : 35 € - Attention à partir de la deuxième licence 35 % de remise et les suivantes aussi (de la moins à la plus chère).

CARNET DE DEUIL

"C'est avec tristesse que le basket mervillois a appris le décès de la maman de Florian, joueur de l'équipe 1 senior masculin. L'ensemble des licenciés du basket lui adresse ainsi qu'à sa famille ses sincères condoléances et toute sa sympathie dans cette épreuve."

ASSOCIATION RANDONNÉES CULTURE ET LOISIRS MERVILLOIS

Randonnées d'octobre (Changement d'horaire, reprise à 13 h 30)

Date	Départ	Durée	Destination	Km	Difficulté	Guides	Observations
Jeudi 1	13 h 30	3 h 30	Launac	14	Moyen	A. M. Blanc	
Mardi 6	13 h 30	3 h 30	Villemur	10	Moyen	A. M. Blanc	
Jeudi 8	13 h 30	3 h 00	Finhan	14	Facile	F. Deyris - B. Cazes	
Mardi 13	8 h 30	4 h 30	Boudou 82	20	Facile	F. Deyris - A. Grimard	Journée
Jeudi 15	13 h 30	3 h 00	Encausse	13	Moyen	G. Bégué - A. Banuls	
Samedi 17	13 h 30	3 h 30	Bouillac	15	Moyen	M. Santacreu - M. C. Mothes	
Mardi 20	13 h 30	3 h 00	Pelleport	12	Moyen	B. Cazes - A. Grimard	
Jeudi 22	13 h 30	3 h 00	Bouconne Mondonville	12	Facile	A. M. Blanc	
Dimanche 25	12 h 00	**Choucroute royale** - Salle polyvalente de Merville					Date à retenir
Congés scolaires du 25/ au 4/11 (pas de rando)							

Forum des associations

La Randonnée au Forum des Associations du samedi 5 septembre : grand succès pour l'Association car une dizaine de nouveaux adhérents est venue nous rejoindre et cette journée a permis de regrouper pratiquement toutes les inscriptions ... Merci à la Mairie et aux organisateurs de ce Forum qui est toujours très apprécié pour sa convivialité, sa bonne ambiance compte tenu du nombre de ses visiteurs.

Choucroute royale

Dimanche 25 octobre 2009
à 12 heures salle polyvalente

Prix :
Adhérents : 20 euros
Non-adhérents : 23 euros

Inscriptions :
Dès maintenant et jusqu'au 17 octobre au départ des randonnées les mardi et jeudi à 13 h 15, place du 11 novembre 1918.

Et pour plus amples renseignements, contacter :

- Bernard CAZES : 05 61 85 48 77 / 06 11 84 48 92
- M. CHALMETON : 05 61 85 53 34 / 06 23 93 57 65
- J.P. GUY : 05 61 85 06 75
- GRIMARD : 05 61 85 02 47 / 06 73 28 31 78

Venez nombreux participer à un moment de convivialité !

Amicale des anciens combattants et FNACA

Dans ce mois d'août où la canicule était présente, les cimes des Pyrénées furent les bienvenues pour se rafraîchir et admirer ces beaux reliefs. Telle était la destination choisie par l'Amicale et la FNACA de MERVILLE.

Notre première visite fut le four solaire d'Odeillo affecté uniquement à la recherche et à l'expérimentation. Non loin de là, Mont-Louis, citadelle entourée de remparts et créée par Vauban, abrite un régiment en préparation pour différents conflits mondiaux.

C'est avec un grand plaisir que nous visitons cette région en petit train : Jaune et rouge, couleur catalane. Le paysage est exceptionnel et vertigineux lors de notre passage sur le pont Gisclard suspendu à 80 m et le viaduc Séjourné. Descente de ce train touristique à VILLEFRANCHE de CONFLENT pour une visite de la ville.

Guillaume RAYMOND comte de Cerdagne en a été le fondateur en 1090.

Dans les anciennes carrières de Gypse, les vignerons de Rocbères ont créé un unique et étonnant chai. Un spectacle son et lumière, organisé dans les galeries, a été maîtrisé par une technologie moderne.

Au détour du circuit, la reconstitution de villa gallo-romaine, de l'artisanat et un petit lac souterrain ont ajouté une note romantique à la visite.

Tout cela nous fit oublier que nous étions à 80 m sous terre.

Assemblée générale

L'amicale des anciens combattants et la FNACA vous informent que le 17 octobre à la salle du 3e âge à 17 h 00 se tiendra l'assemblée générale. La présence de tous les membres est souhaitée. Le renouvellement du bureau sera à l'ordre du jour.

Carnet de deuil chez les combattants

C'est avec tristesse que le 22 août dernier, les membres de l'amicale des anciens combattants ont accompagné leur camarade, Jean LABEZIN, à sa dernière demeure. Après la messe, drapeaux en tête, le cortège formé de la quasi-totalité des combattants, de Mervillois ainsi que d'autres amis venus nombreux de villages voisins, se dirigeait vers le cimetière.

Incorporé le 15.10.1938 au 16e régiment d'artillerie à VANNES, déplacé en ALLEMAGNE où il fut prisonnier pendant 5 longues années, Jeannot était affecté dans une ferme aux travaux les plus rudes. Il fut libéré par les alliés le 19 avril 1945.

A son retour, il exerça le métier d'agriculteur et de pépiniériste. Son sérieux le fit connaître et apprécier par sa profession dans le sud ouest.

Notre ami s'investît dans le monde combattants, il prît la fonction de trésorier de l'Amicale en 1971 jusqu'en 1998. Ardent défenseur de la FRANCE, Jean LABEZIN, par sa présence lors des manifestations officielles témoignait l'attachement de notre pays et à une paix durable.

L'amicale des Anciens Combattants et le comité FNACA renouvellent à sa famille leurs sincères condoléances et leur expriment leur profonde sympathie.

Le bureau.

Comité de jumelage

Le Comité de Jumelage vous propose une escapade dans l'est de la France, dans la région d'Alsace, à la découverte des magnifiques marchés de Noël qui font en partie la renommée de la région.

Les marchés de Noël en Alsace

Du 3 au 8 décembre 2009

Je me tiens à votre disposition pour toutes informations complémentaires.
Mon mail est le suivant :
sivurivage.pascale@gmail.com
Mon téléphone :
06 68 87 59 15
ou bien 05 34 52 98 10
ou bien 06 75 00 89 99

Prix (par personne) : 649 euros

Ce prix comprend :

- le transport en autocar tourisme au départ de Merville, l'hébergement, base chambre double, à l'hôtel ***.
- La pension complète du déjeuner du jour 1 au déjeuner du jour 6 et 1/4 de vin aux repas.
- Les visites guidées de Strasbourg, Colmar et Haut Kœnigsbourg.
- La visite de la cave avec dégustation.
- L'assurance assistance/rapatriement.

Ne comprend pas : l'adhésion obligatoire au Comité de Jumelage, le supplément chambre individuelle 140 euros par personne, l'assurance annulation, les dépenses à caractère personnel.

Le comité des fêtes souffle ses 40 bougies

Samedi 10 octobre 2009

Mervilloises, Mervillois et sympathisants, à l'occasion de son 40ème Anniversaire, les membres du Comité des Fêtes seraient heureux de vous compter parmi eux pour partager cette belle journée. Rendez-vous salle polyvalente à partir de 12 h 00.

Dès 12 h 00 :

- Accueil des membres de la FNCOF et des participants par le président de Comité des Fêtes.
- Remise des médailles, allocution, apéritif d'honneur suivi du repas assuré par « l'Auberge de Commerce de Finhan » et animé par la chanteuse **Jane EURIAL**.

Le menu du midi est à 25 € et celui du soir est à 10 €.

Dès 19 h 00 :

- **L'apéritif est offert** par le comité des Fêtes avant le **tirage de la tombola** :
  - 1er lot : 1 appareil photo numérique,
  - 2e lot : 1 GPS,
  - 3e lot : 1 barbecue et de nombreux bons d'achat).
- **Un buffet** sera ouvert à tous pour 10 €
- **Le bal** sera animé par l'orchestre ambiance musette **Patricia FEINDER.**

Pour les inscriptions :

- Contacter Gérard GENDRE au **06.60.06.35.57** pour tous renseignements.

Venez nombreux, le meilleur accueil vous sera réservé.

FCM

La rentrée du FCM

La trêve estivale est déjà loin et depuis la mi-août nos joueurs ont progressivement repris le chemin du stade. Ci-dessous, le bureau vous propose une brève présentation de nos catégories.

L'équipe fanion, après avoir manqué de peu lors des trois dernières saisons la montée au niveau supérieur, repart avec les mêmes ambitions. Sous la houlette du coach Denis MENUZZO, le groupe a bien commencé la saison avec une qualification pour le deuxième tour de Coupe du Midi en allant chercher le point du match nul à AUZIELLE.

Pour leur part, Jérôme BALDY et Nicolas LARROUX ont en charge la réserve : gageons que leur travail sera récompensé par les résultats et que quelques éléments de ce groupe pourront postuler en équipe première.

Toutes nos équipes de jeunes sont en entente avec AUSSONNE, SEILH et AUSSONNE. L'entente est une structure qui permet à nos jeunes de participer à des compétitions de tout niveau et aussi de partager les équipements des municipalités la composant. A noter que lors de la saison précédente, les moins de 18 ans et de 13 ans ont accédé au plus haut niveau du district. Ainsi, pour chaque catégorie d'âge, l'entente a inscrit en championnat plusieurs équipes dont une en Excellence. Cette représentation est le résultat de nombreuses années de collaboration et nous permet de conserver nos meilleurs jeunes tout en donnant la possibilité à tous de s'exprimer.

Souhaitons à tous nos représentants un exercice aussi faste que le précédent, avec, pourquoi pas à la clé des accessions pour nos équipes seniors.

Au chapitre fait divers, les dirigeants ont eu la mauvaise surprise de constater que les panneaux d'affichage posés à l'extérieur du stade ont été cassés sans raison... en somme, un acte gratuit de vandalisme !

Pour clore ces informations de rentrée, le bureau réitère son appel : pour permettre à toutes nos équipes d'évoluer dans les meilleures conditions et faire face à nos engagements notamment éducatifs, nous avons besoin de dirigeants, d'arbitres et d'éducateurs. N'hésitez pas à franchir le pas, vous serez bien accueillis et vous ne le regretterez pas, de grands moments sont à partager !

Les matchs à venir des seniors :

- 24 octobre à 18 h 30 : Merville 2 – Verfeil US 2
- 24/10/09 à 20 h 30 : Merville 1 – Gardouch OC
- 21 novembre à 18 h 30 : Merville 2 – Fronton US
- 21 novembre à 20 h 30 : Merville 1 – Cintegabelle JS

SNAM

Stop aux Nuisances des Avions sur Merville

Assemblée générale

Vendredi 02 octobre 2009
à 21 heures

Au rez de chaussée de l'espace JOUVION, rue Emile POUVILLON à MERVILLE.

Cette réunion est ouverte aux adhérents et à toute personne intéressée par les procédures aériennes sur Merville et par les actions engagées par le SNAM.

Nous œuvrons depuis 6 ans pour améliorer la qualité de vie des Mervillois, car en mars 2003, 2 couloirs aériens ont été déplacés sur notre commune.

Nos actions avancent et nous poursuivons notre engagement.

Rejoignez nous en adhérent au SNAM

Expédiez le règlement et le bulletin d'adhésion au :

S N A M
42, rue des érables
31330 MERVILLE

L'AUTAN ET L'HARMATTAN, AMITIÉ MERVILLE/PEUPLES DU MONDE

Apéro culturel

"Souvenir de voyage"

A travers les dunes du MAROC

Mardi 13 octobre

Espace JOUVION à 19 h 30

Présenté par :

Myriam MAZZUCHINI et Valérie PASQUALINI
de l'association Pistes et Rencontres

Myriam et Valérie nous offrent une place dans leur camion pour traverser les dunes de Merzouga ... et d'autres encore ...
Au détour des pistes, nous saluerons les habitants du désert, nous boirons du thé à la menthe, nous reposerons sous l'ombre des palmiers ...
Passionnées de randonnées tout-terrain, Myriam et Valérie sont parties à la découverte des pistes du MAROC ; elles ont été touchées par l'accueil et les rencontres pleines d'authenticité.
Arrivées 10e au Rallye Aïcha des Gazelles 2009, nous pourrons partager avec elles le bonheur des rencontres, les secrets de la navigation à la boussole et la caravane médicale Coeur de Gazelle.
Entrée libre
Verre de l'amitié offert.

La chaleur de Merville se ressent !

De MERVILLE, je ne connaissais pas grand-chose en venant de l'Ile de France : juste une association et l'un de ses membres actifs, ainsi qu'un château rencontré sur une brochure touristique... Je venais y passer un week-end, participer au festival Sam'Africa de Samatan et y parler d'un projet de solidarité envers des enfants de la banlieue de Ouagadougou (Burkina-Faso) mené en partenariat avec l'Autan et l'Harmattan.
J'ai découvert les beautés architecturales de Merville : son église avec ses riches peintures du plafond, son château (vu hélas que de l'extérieur faute de temps). Mais c'est surtout des habitants dont je garde le meilleur souvenir :

- L'enthousiasme visible au nombre d'associations actives à Merville que j'ai eu la chance de rencontrer au forum des associations,
- Le respect pour les disparus avec notamment la dépose d'une gerbe en prélude à la journée de la fête des associations.

Mais ce qui m'a le plus frappée, c'est l'accueil, la solidarité, l'entraide, le dévouement vécus au quotidien, comme allant de soi, en particulier dans la famille et chez les membres du bureau de l'association qui m'ont accueillie. L'action solidaire et d'amitié entre les peuples de l'Autan et l'Harmattan devient ainsi une évidence, tout comme bon nombre d'associations mervilloises. Dans cette période difficile de crise, c'est une leçon de vie et d'espoir que j'ai apprise ce week-end à Merville et j'emporte avec moi la chaleur et le soleil des cœurs des Mervillois.

Véronique PETIT
Responsable de projet
Espace Enfant Ouagadougou

Repas au 3e âge

Dimanche 25 octobre 2009, le club se retrouvera à partir de 11 h 30, salle du 3e âge pour un apéritif offert par le Club.
A 13 heures, au restaurant « Safran et basilic », un menu de choix sera servi et tous les adhérents se retrouveront pour une journée conviviale.
Prix du repas :
20 € par personne.
Si des amis du club ou des sympathisants veulent se joindre à nous en cette journée d'amitié, le repas leur sera facturé 25 €.
Faites-vous inscrire rapidement avant le jeudi 15 octobre dernier délai auprès de :

- Mme Rouzeaud : 05 61 85 00 90,
- M. Gendre : 05 61 85 01 44
- M. Delpech : 05 61 85 02 17.

Si certains membres du club ont des problèmes de transport pour le repas de l'amitié du 25 octobre, téléphoner à M. Delpech aux heures des repas au 05 61 85 02 17.

Faites-vous inscrire pour le **repas de fin d'année** de l'Inter-Club à Mondonville le jeudi 15 novembre 2009.

PS : **La Mounjétado de l'Inter-Club** se fera à Merville le **jeudi 18 mars.**

A bientôt.

Le bureau.

PLAN MANJAR E PLAN VIURE AL PAIS

6e fête de la garbure et du foie gras

Dimanche 18 octobre

Journées portes ouvertes à :
La ferme aux Téoulets
900, route de Guinot.
31330 Merville
0 561 851 965
Le programme de la journée :
Apporter votre brouette...
Tout d'abord, une petite devinette : " Les mangues de l'amitié sont dans la brouette. Pourquoi ? "
Celui qui trouve la réponse gagne un lot d'un producteur exposant à la ferme ce jour-là.

- **Dégustation des produits :** Foie gras, magret fumé, cou farci, vin AOC, bières artisanales, chocolats, gâteaux maison, café, jus de fruit, fromage, produits Bio
- **Marché fermier** toute la journée à la ferme
- **Animations** pour petits et grands : course à la brouette
- **Le rallye du foie gras**, recettes exposées, le tiercanard, le toboggan agricole, le championnat du lancer de l'œuf, promenades à dos d'ânes et de poneys, confection de colliers et de bracelets, la photo qui se mange, ferronnerie d'art, sculpteur sur bois,
- **ANIMAUX DE LA FERME**
- **Groupes musicaux :** Les Impatients, Musique country : **Yves PROAL** ainsi que deux groupes Mervillois : **VINYL ROCK** et **AROCK' BASE**
- **Pause gourmande** le midi : il est conseillé de réserver au 05 61 85 19 65. Apéritif offert par le producteur. Assiettes délices.
- La journée sera animée par Guy et Yvette.
- **Espace couvert et chauffé !**
- Un **repas enfant gastronomique** vous sera proposé également : saucisses frites, glaces au chocolat, jus de fruits.

Le dimanche 18 octobre, vous pourrez également assister à une **bourse d'échange musicale.** A cette occasion un rassemblement de musiciens en herbe, néophytes, ou confirmés, permettra à tous d'offrir ou d'échanger à petit prix des instruments de musique, des partitions, ou accessoires : pupitres, lyres, becs ou autres accordeurs et métronomes.
Entrée gratuite.

FOYER RURAL DE MERVILLE

Deux nouvelles activités !

Le Foyer Rural remercie les Mervillois pour leur participation au forum des associations.

Pour cette saison, nous vous proposons **deux nouvelles activités** au sein du village. Des cours de **cardio latino** et des cours d'**œnologie**.

Déguster, aimer, partager...

Un jeudi par mois des cours d'œnologie vous sont proposés.

Tout le monde est capable d'être ou de devenir dégustateur, chacun à sa vitesse, avec ses propres compétences, avec sa formation.

La dégustation implique certes une méthodologie de l'analyse sensorielle mais offre à coup sûr, la satisfaction de pouvoir mettre des mots sur un vin.

De nombreuses personnes nous ont rejoints aussi bien au modern jazz, à la danse country, ou à la nouvelle activité " cardio latino", et grâce à leur motivation et leur dynamisme le gala du foyer rural de fin d'année s'annonce être "un cru exceptionnel "

Nous vous informons que celui-ci aura lieu le 26 juin 2010.

De plus, nous sommes heureux d'organiser sur MERVILLE un stage de danse country qui aura lieu du 12 au 16 avril (vacances de Pâques) et qui sera clôturé par une grande soirée "Bal Country" le 17 avril au soir à la salle polyvalente de MERVILLE ambiance et bonne humeur assurées !

Soirée théâtre

Vendredi 23 octobre

à 21 heures

Salle polyvalente

Christiane est une mère étouffante et manipulatrice. Elle règne en maîtresse absolue sur sa fille, Géraldine, qu'elle a réduite à l'état de presque domestique, et sur son fils qu'elle cocoone abusivement.

Mais cela ne lui suffit plus. Son fils Jean-Baptiste va avoir 35 ans. Elle a décidé de le marier: elle veut ajouter une belle-fille à son tableau, et la choisir elle-même.

Elle va jouer de tous les moyens pour arriver à ses fins, et convoquer des candidates par voie de petites annonces.

Se présentent diverses personnes, toutes plus bizarres les unes que les autres, auxquelles s'ajoutent la voisine nunuche et le voisin envahissant. Jean-Bat, trouvera-t-il "monture à ses lunettes"?

Christiane croit avoir tout prévu, mais...

Tarif :

- Adultes : 5 euros
- Enfant (12-17 ans) : 2 euros
- Enfant (– de 12 ans) : Gratuite

Venez nombreux, rires assurés !

ASSOCIATION GREGORY LEMARCHAL

Les principales missions de cette association sont:

- Alléger la souffrance physique et psychologique des patients en améliorant leur qualité de vie, leur condition d'hospitalisation et l'accès aux soins, en rompant leur isolement grâce au soutien à distance et en les aidant à réaliser des projets.
- En matière de recherche, l'AGL participe au vaste « programme de recherche en transplantation pulmonaire » géré par l'association « vaincre la mucoviscidose ».
- Sensibiliser et informer pour faire connaître au plus large public la mucoviscidose et faciliter la prise de conscience concernant le don d'organes. Aussi l'Assemblée Nationale a adopté le projet de loi « don de vie, don de soi » comme grande cause nationale 2009. L'AGL fait partie des 8 associations qui représenteront cette cause durant toute l'année 2009.

Comité de rédaction :
Commission Communication
Mairie de MERVILLE

Conception graphique et impression :

MAGENTA
31840 SEILH - 05 61 59 09 09
Imprimé sur papier 100 % recyclé dans une imprimerie labelisée "Imprim' Vert"
Papier recyclé
IMPRIM'VERT®